

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 mai, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, Maire.

Etaient présents : M. Pierre de BOUTRAY, M. Etienne GABARD, Mme Chantal SOYER, M. Thibaut HENRION, M. Martin ALEMANN, M. Gilles DUQUENOY, M. Alain LABBE, Mme Emmanuelle BOUET

Absent excusé : M. Bruno GROYER, M. Jérôme GIRARDEAU

Secrétaire de Séance : M. Thibaut HENRION

Monsieur de BOUTRAY, Maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 10 avril 2024. Le sujet de l'abattage d'arbres dit remarquables avait été évoqué. Un conseiller fait remarquer qu'une personne lui a précisé que des arbres ont été abattu sur le Brignon. Monsieur le Maire précise que les arbres abattus dans le Brignon empêchaient l'eau de s'écouler

1. DELIBERATION STATUTS DU SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS :

Les statuts ont été modifiés sur le périmètre du Syndicat, sur les atouts financiers. Le conseil municipal doit délibérer en ce sens avant le 2 juillet. Monsieur le Maire doit contacter le Syndicat afin d'avoir plus de précisions sur les changements. Nous inscrirons le sujet au prochain conseil.

2. DELIBERATION SUR L'UTILISATION OCCASIONNELLE DE LA CUISINE CENTRALE :

Un projet est en cours pour la création d'une cuisine centrale au niveau de Saumur Agglo, qui sera basée à Vivy. Nous pouvons adhérer à titre occasionnel à cette cuisine. Afin de bénéficier de ce service, il est nécessaire que le Conseil Municipal délibère sur le fait de prendre une action pour la somme de 1000 €. Le conseil municipal décide de ne pas adhérer à ce service (oui : 1 voix).

3. POINT SUR LE BUDGET :

Désormais comme tous les mois, Monsieur le Maire exposera le détail des dépenses et des recettes faites dans le mois.

4. PERMANENCES ELECTIONS EUROPEENNES :

Les élections européennes auront lieu le 9 juin. Chaque conseiller effectuera une permanence. Le bureau sera ouvert de 8 h à 18 heures.

5. QUESTIONS DIVERSES :

- Etat des lieux de la salle des fêtes : Chantal SOYER pour le mois de juin.
- A partir du premier juin, la remise des clés de la salle des fêtes pour les locations aura lieu le vendredi à partir de 17 h. L'état des lieux sera fait le dimanche à partir de 18 h. La caution ménage sera de 150 €.
- Il a été trouvé dans le grenier de l'école beaucoup de choses. Un tri sera fait par les conseillers le 11 mai 2024 à 9 h.
- Une réunion pour le bulletin municipal est fixée au 15 mai à 20 h.
- Une réunion de la commission subvention est prévue le 3 juin à 20 h 15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Le prochain conseil est fixé au 5 juin 2024 à 20 h 15.

Pierre de BOUTRAY

Bruno GROYER

Emmanuelle BOUET

Absent Excusé

Etienne GABARD

Jérôme GIRARDEAU

Gilles DUQUENOY

Absent excusé

Chantal SOYER

Thibaut HENRION

Alain LABBE

Martin ALEMANN